

### **Rapport 3, Audit de suivi sur le transport des marchandises dangereuses, des Rapports de l'automne 2020 du Commissaire à l'environnement et au développement durable (43<sup>e</sup> législature, deuxième session)**

**Recommandation 5 : Transports Canada devrait fournir au Comité un rapport d'étape concernant : A) la finalisation de son approbation des plans d'intervention d'urgence provisoires en effectuant les enquêtes nécessaires et en élaborant des directives et des critères nationaux pour évaluer la capacité de lutte contre les incendies pour ce qui est des plans relatifs aux liquides inflammables; B) la garantie que les approbations de futurs plans soient finalisées dans les délais prescrits. Un rapport final sera également fourni.**

Rapport :

Tous les plans d'intervention d'urgence (PIU) assortis d'exigences de classe 3 ont été approuvés. En date du 7 octobre 2022, il ne reste plus aucun PIU provisoire de plus de trois (3) ans. Les progrès et les mesures visant à réduire les approbations provisoires, à terminer les enquêtes et à réduire la probabilité de dépasser les trois (3) ans permettent de constater que les responsables du Programme de TMD s'engagent, à long terme, à gérer et à mener efficacement des enquêtes dans les délais établis.

Les responsables du Programme de TMD estiment désormais que cette recommandation a été abordée.

De plus, pour s'assurer que TC ne dépasse pas les trois (3) ans, le Ministère a déployé un outil de suivi, en avril 2020, dont le but est de veiller au suivi des PIU et au respect de leurs conditions. Un rapport mensuel est diffusé au directeur de la Direction de la conformité et des interventions de TMD; ces données sont communiquées au Comité des activités de programme (CAP) de TMD, ce qui permet à Transports Canada d'améliorer son suivi des PIU provisoires dont le traitement doit être effectué dans un délai de trois (3) ans.

Le Ministère a aussi élaboré un manuel de référence et une formation visant le suivi, l'analyse et l'évaluation des demandes de PIU, et ces renseignements sont disponibles sur le [site Web de Transports Canada](#).